

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze du mois d'avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 12

VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 7 avril 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, MILLER Nathalie, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès.

EXCUSES : DEFRETIERE David procuration à DURIN Sylvain, DUBOST Séverine donne procuration à CHARBONNIER Nadine.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : AGUES Nicolas

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 23 février 2023. Le Maire demande une modification de l'ordre du jour et propose la suppression d'un point (tarification du columbarium et des cave-urne) et l'ajout d'un point (loyer des appartements 7 route de Menat, 2 Cour des frères, 2 Pré des sœurs)

1 – VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 (commune et budgets annexes)

Le Maire se retire pour ne pas prendre part au vote.

Le Budget principal présente un excédent de fonctionnement de	286 802.05 €
et un excédent d'investissement de	92 891.87 €

Le budget assainissement présente un déficit de fonctionnement de	- 1 056.76 €
et un excédent d'investissement de	15 082.31 €

Le budget lotissement présente un déficit de fonctionnement de	- 181.68 €
et un excédent d'investissement de	181.68 €

VOTE POUR : 13

2 - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022

Compte tenu des éléments transmis par le Receveur municipal, et après s'être assuré que l'intégralité des dépenses et des recettes ont été enregistrées conformément au compte administratif 2022, Monsieur le Maire propose au conseil d'approuver le compte de gestion 2022 pour le budget communal et les budgets annexes.

VOTE POUR : 14

3 – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022

Budget principal :

- | | |
|---|--------------|
| - report de l'excédent de clôture en section de fonctionnement de | 286 802.05 € |
| - reprise de l'excédent de clôture en section d'investissement de | 92 891.87 € |

Budget assainissement :

- report du déficit de clôture de la section de fonctionnement 1 056.76 €
- reprise de l'excédent de clôture de la section d'investissement 15 082.31 €

Budget lotissement :

- report du déficit de la section de fonctionnement - 181.68 €
- report de l'excédent d'investissement 181.68 €

VOTE POUR : 14

4 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Pour rappel les taux d'imposition pour l'année 2022 étaient de :

Taxe foncière sur le bâti : 34.98 % Taxe foncière sur le non bâti : 78.34 %

Taxe d'habitation : 9.97 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas modifier ces taux d'imposition pour l'année 2023.

VOTE POUR : 14

5 – SUBVENTIONS COMMUNALES

Le Maire propose à l'assemblée de prévoir le montant des subventions accordées aux associations comme suit :

Association sportive Servantaise	1 000,00 €
Comité des Fêtes	1 000,00 €
Les p'tits loups de Servant	1 200,00 €
Amicale des Sapeurs- pompiers	1 000,00 €
Enfer des Combrailles	500,00 €
Club de l'Amitié	400,00 €
Couleurs campagne	400,00 €
Société de chasse	400,00 €
Dynamic club	100,00 €
Carp Team	500,00 €
TOTAL	6 500,00 €

VOTE POUR : 14

6 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES

Budget principal : il s'équilibre en section de fonctionnement à 1 026 880.05 €
et en section d'investissement à 1 368 321.68 €

Budget assainissement : il s'équilibre en section de fonctionnement à 11 826.76 €
et en section d'investissement à 24 052.31 €

Budget lotissement : il s'équilibre en section de fonctionnement à 158 879.12 €
et en section d'investissement à 157 879.12 €

VOTE POUR : 14

7 DESIGNATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

David DEFRETIERE ayant décidé de ne plus remplir sa fonction de conseiller délégué, Mr le Maire propose de modifier le nombre d'adjoints actuels et de le fixer à 4.

Vote pour : 14

8 INDEMNITE DE FONCTION DES ADJOINTS

L'indemnité du 4^{ème} adjoint est fixé à 9.46 % de la valeur du point d'indice

Vote pour : 14

9 ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE DE GROUPAMA

Encaissement d'un chèque de 2 990.87 euros en remboursement des dégâts subis par le Master en 2022

Vote pour : 14

10 ACQUISITION BOULANGERIE

Monsieur Lepart a annoncé son départ en retraite au 30 juin 2023 et à dénoncer son bail commercial. Afin de conserver une boulangerie sur la commune, la municipalité s'est rapprochée du propriétaire afin d'acquérir l'immeuble. Il est proposé d'acquérir le bâtiment au prix de 41 000 euros.

VOTE POUR : 13

VOTE CONTRE : 1

Pour le moment un boulanger s'est montré intéressé mais est encore en attente de validation de son projet par la banque.

ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE

Tarif demandé trop important : à revoir pourquoi une telle augmentation

Est passée de 75 € en 2021 à 200 € en 2023.

11 ABONDEMENT CPSE aide financière aux façades

Dans le cadre de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat portée par la communauté de communes pour le ravalement de façades, la commune donne un accord de principe pour un abondement financier dont les modalités restent à définir.

Vote pour : 14

12 INDEMNITE DE GARDE PÊCHE

Monsieur le Maire rappelle au conseil que Monsieur Claude LORIEUX perçoit une indemnité représentative de ses frais de carburant à hauteur de 200 € par mois pour effectuer une mission de garde pêche.

Au vu de l'augmentation du prix du carburant, il propose de verser mensuellement 250 € à partir du 1^{er} mai 2023 jusqu'à la fin du mandat électoral en cours.

VOTE POUR : 13

CONTRE : 1

13 – TARIFICATION DES APPARTEMENTS

Nouveaux loyers pour les appartements libres :
7 route de Menat : 310 € au 1er mai 2023
2 Cour des frères et 2 Pré des sœurs : 360 € au 1^{er} juillet 2023
Vote pour : 14

INFORMATIONS DIVERSES

Une réunion d'information concernant l'urbanisme a eu lieu le 13 avril à Lapeyrouse avec Nolween Ferreck en charge de l'urbanisme au sein du SMADC et dans le cadre de la révision du SCOT.

Étaient conviées à cette réunion les communes de Durmignat, Moureuille, Lapeyrouse et Servant.

Au vu des annonces faites par rapport à la surface constructible qui sera divisé par 2 d'ici 10 ans, il est envisagé d'élaborer soit un PLU soit une carte communale et de mutualiser ainsi les coûts de réalisation de ces documents d'urbanisme.

L'association de protection de la forêt des colettes organise une réunion d'information le 9 juin à Servant.

Le Conseil Départemental a acté pour 2023 le dégagement de la visibilité des 2 carrefours de Chez Carrados-la Cassière.

Le projet de traverse du Loup Blanc à l'hôtel de la Poste et à la route de Menat.

Le conseil municipal sera convoqué le vendredi 9 juin pour la désignation des grands électeurs en vue des élections sénatoriales de septembre prochain.

Prochain rendez-vous pour le bâtiment de la Pose lundi 17 avril à 14 heures.

Travaux place du foirail : réunion 24 avril à 14 h

Porte ouverte à l'école : 6 mai de 10 h à 12 h

Visite du magasin Proxi à programmer

Maison BONNET à vendre

Le Chef de Gendarmerie de Menat (Misiaczyk) remplacé par une Adjudante au 1^{er} juillet

Remerciements à tous les conseillers pour leur implication dans diverses opérations :

Réfection du podium, remplacement des agents à l'école, course de vélo, plantation de fleurs

La séance est levée à 22 h 45